

Pully, le 23 avril 2024

INTERPELLATION

Gestion approximative de la Vaudoise Arena : Quels sont les impacts financiers pour la Ville de Pully ?

Dans son édition du 18 avril 2024, le journal *24 heures* annonce qu'un audit concernant la gestion de la Vaudoise Arena a été rendu public¹. Ce dernier, mené par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne, mentionne plusieurs points ambigus, notamment que « les loyers et tarifs dont bénéficient les clubs résidents ne permettent pas de couvrir les coûts d'exploitation de Centre Sportif de Malley SA [ci-après CSM]. Certains espaces sont également sous-utilisés que les loyers »². Le manque à gagner s'élèverait à 2,5 millions par an. Outre les finances, d'autres aspects concernant la gestion de la Vaudoise Arena sont relevés et semblent lacunaires.

La Commune de Pully est concernée par ce sujet puisque d'une part elle fait partie de l'association de communes *Lausanne Région*³ qui possède 12% des parts du Centre Sportif de Malley, et d'autre part, elle participe au déficit du CSM depuis 2013.

Selon l'article du journal, la Ville de Lausanne épongera la majeure partie de ce manque à gagner, en tant qu'actionnaire majoritaire. Mais qu'en est-il de l'association de communes *Lausanne Région* et des communes qu'elle représente ?

La Municipalité compte-t-elle s'intéresser de plus près à la gestion et aux finances de la Vaudoise Arena ? À ce stade, est-ce que la Municipalité est en mesure de renseigner le Conseil communal de Pully sur l'impact financier auprès de notre commune ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour sa réponse.

Carinne DOMINGOS
Les Vert·e·s

¹ <https://www.24heures.ch/un-audit-sans-pitie-pour-la-gestion-de-la-vaudoise-arena-979095871786> consulté le 22 avril 2024

² <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=14847> consulté le 22 avril 2024

³ <https://www.lausanneregion.ch/organisation/les-communes-membres/> consulté le 22 avril 2024